**EVALUATION DES criteres D’INDÉPENDANCE**

**AI 310.01 bis**

|  |
| --- |
| **Nom de l’Organisme** : |

*Demande initiale*

*Mise à jour :*

*Extension*

*Renouvellement*

*Autres - Motif : ………………………………………………*

**OBJET**

Les activités d’inspection doivent être réalisées avec impartialité afin de garantir la présence d’objectivité.

Les exigences en matière d’impartialité auxquelles doivent satisfaire les organismes candidats à l’accréditation ou accrédités au titre de la norme NM ISO/CEI 17020 : 2012 sont décrites dans les chapitres 4.1.1 à 4.1.5.

Comme le rappelle l’introduction de la norme NM ISO/CEI 17020 :2012 : *« La catégorisation des organismes d’inspection en type A, B ou C constitue essentiellement une mesure de leur indépendance. La démonstration de l’indépendance d’un organisme d’inspection peut renforcer la confiance de ses clients par rapport à sa capacité à réaliser une mission d’inspection avec impartialité. »*

Les exigences en matière d’indépendance auxquelles doivent satisfaire les organismes candidats à l’accréditation ou accrédités au titre de la norme NM ISO/CEI 17020 :2012 sont décrites respectivement, pour chacun des trois types d’indépendance, dans le chapitre 4.1.6 a), 4.1.6 b) et 4.1.6 c) et dans l’annexe normative A aux points A.1 (Type A), A.2 (Type B) et A.3 (Type C) de la norme NM ISO/CEI 17020 : 2012.

Dans le cadre de la revue documentaire préalable à l’évaluation sur site, ce document vise à permettre aux organismes d’inspection de décrire et d’apporter des éléments démontrant qu’ils répondent aux exigences en matière d’impartialité et d’indépendance applicables en fonction du type d’indépendance demandé.

**RÉFÉRENCES**

Norme NM ISO/CEI 17020 :2012 « Evaluation de la conformité - Exigences pour le fonctionnement de différents types d’organismes procédant à l’inspection » (octobre 2012).

**DOMAINE D’APPLICATION**

Le présent document s’applique à tous les organismes candidats à l’accréditation ou accrédités au titre de la norme NM ISO/CEI 17020 :2012.

**MODALITÉS D’APPLICATION**

Ce document est applicable à compter du 1er janvier 2013.

**MODIFICATIONS**

S’agissant de la création du formulaire, dans le contexte de la transition vers la version 2012 de la norme NM ISO/CEI 17020, ce document ne comporte aucune marque de modification.

**ÉVALUATION DES EXIGENCES EN MATIERE D’IMPARTIALITE**

**1 – Activités**

Renseignements relatifs à la clientèle de l’organisme d’inspection :

Nombre total de clients pour les activités d’inspection :

Part d’activité liée aux 10 clients les plus importants de l’organisme pour les activités d’inspection :

*Nota : préciser par domaine d’activités la part représentée par le client en % du CA de l’organisme d’inspection*

Préciser comment, dans la gestion de ses activités, l’organisme est responsable de l’impartialité et empêche que des pressions (commerciales, financières, …) compromettent l’impartialité :

**2 – Relations**

L’organisme d’inspection, ou l’entité dont l’organisme d’inspection fait partie, doit décrire ses relations (structurelles, capitalistiques, contractuelles, de personnels…) avec d’autres entités juridiques, et identifier pour ces relations les risques susceptibles de porter atteinte à son impartialité. Il doit décrire les moyens mis en œuvre pour éliminer ou minimiser ces risques.

*Note : les liens contractuels à prendre en compte ne sont pas ceux concernant une prestation d’inspection, mais les autres contrats éventuels (sous-traitance, maintenance, autres prestations de service...).*

Renseigner le tableau ci-après :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Entité** | **Type de relation** | **Activités principales** | **Risque sur l’impartialité** | **Moyens de maitrise du risque** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

*Note : l’identification des risques devant être réalisée en continu (cf. § 4.3.1 NM ISO/CEI 17020), ces informations doivent être tenues à jour par l’organisme.*

**3 – Relations du personnel de l’organisme d’inspection**

L’organisme d’inspection a-t-il identifié les relations de son personnel susceptibles de porter atteinte à son impartialité ?

**🞏 OUI 🞏 NON**

Si **OUI**, préciser les références des documents ou procédures du système de management décrivant ces dispositions ainsi que les dispositions prévues pour éliminer ou minimiser les risques éventuels identifiés :

**4 – Engagement en matière d’impartialité**

La direction de l’organisme d’inspection s’est-elle engagée à exercer ses activités en toute impartialité ?

**🞏 OUI 🞏 NON**

Préciser la (les) référence(s) du (des) document(s) décrivant ces dispositions :

***🡪 Joindre ce(s) document(s)***

**ÉVALUATION DES EXIGENCES EN MATIERE D’INDEPENDANCE**

**ORGANISME D’INSPECTION DE TYPE A**

**1 – Activités de l’organisme d’inspection**

**1.1 –** L’organisme d’inspection est-il engagé dans des activités incompatibles\* avec son indépendance de jugement et son intégrité en ce qui concerne les activités d’inspection ? *(A.1 b))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

*\* En référence au point A.1 de l’annexe A de la norme NM ISO/CEI 17020 : 2012, les activités incompatibles avec l’inspection sont la conception, la fabrication, la fourniture, l’installation, l’achat, l’acquisition, la possession, l’utilisation ou la maintenance des objets inspectés.*

**1.2 –** L’organisme d’inspection exerce-t-il des activités de conseil ou d’assistance technique en lien avec les objets inspectés ?

**🞏 OUI 🞏 NON**

Si **OUI**, ces activités sont-elles réalisées dans le(s) domaine(s) concerné(s) par la demande d’accréditation ?

**🞏 OUI 🞏 NON**

Si **OUI**, précisez l’intitulé exact et la nature précise de ces activités (référentiels utilisés, type d’informations ou de conclusions fournies au client…).

**2 – Personnel de l’organisme d’inspection**

Le personnel de l’organisme d’inspection est-il engagé, au sein ou à l’extérieur de l’organisme d’inspection ou de l’entité dont l’organisme d’inspection fait partie, dans des activités incompatibles\* avec leur indépendance de jugement et leur intégrité en ce qui concerne les activités d’inspection ? *(A.1 b))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

*\* En référence au point A.1 de l’annexe A de la norme NM ISO/CEI 17020 :2012, les activités incompatibles avec l’inspection sont la conception, la fabrication, la fourniture, l’installation, l’achat, l’acquisition, la possession, l’utilisation ou la maintenance des objets inspectés.*

**3 – Relations de l’organisme d’inspection**

**3.1 –** L’entité juridique dont l’organisme d’inspection fait il partie est-elle engagée dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l’installation, de l’acquisition, de la possession, de l’utilisation ou de la maintenance des objets inspectés ? *(A.1 c))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

**3.2 –** L’organisme d’inspection est-il lié à une entité juridique séparée agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l’installation, de l’acquisition, de la possession, de l’utilisation ou de la maintenance d’objets pouvant être inspectés par l’organisme d’inspection par des dispositions contractuelles\* ou d’autres moyens pouvant influencer les résultats d’une inspection ? *(A.1 d)4)*

**🞏 OUI 🞏 NON**

*\* Sont notamment concernés les opérations ou projets conjoints et solidaires avec une entité juridique engagée dans des activités incompatible, l’utilisation de moyens communs (locaux, …) avec une entité juridique engagée dans des activités incompatible … (cf. § 3 de la note de doctrine n°1 du document [INS REF 04]).*

**3.3 –** Les propriétaires de l’organisme d’inspection sont-ils également propriétaires d’entités juridiques agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l’installation, de l’acquisition, de la possession, de l’utilisation ou de la maintenance d’objets pouvant être inspectés par l’organisme d’inspection ? *(A.1 d)1, 2 et 3)*

**🞏 OUI 🞏 NON**

Si **OUI :**

préciser quelles mesures d’ordres structurels\* et quelles dispositions organisationnelles permettent de démontrer et de garantir que ces propriétaires n’ont pas la capacité d’influer sur les résultats des inspections :

compléter le tableau d’analyse des risques potentiels\*relatif aux exigences en matière d’indépendance :

*\* Ce tableau reprend les exigences d’indépendance introduites au point d) du § A.1 de l’annexe A auxquelles doivent répondre les organismes candidats à l’accréditation ou accrédités en tant qu’organisme de type A.*

*Pour ces exigences relatives aux liens de l’organisme d’inspection (ou de l’entité juridique dont il fait partie), il est demandé à l’organisme d’évaluer le niveau de risque potentiel, de décrire les moyens de maîtrise mis en œuvre pour éliminer ou minimiser le risque, et de préciser les preuves effectives mises à la disposition du SEMAC pour démontrer que malgré l’identification d’un risque, les dispositions permettent de répondre à l’exigence.*

| **Exigences du référentiel**  **NM ISO/CEI 17020 : 2012** | **Risques potentiels** | **Niveau de risque estimé** | **Moyens de maîtrise** | **Eléments de preuve mis à la disposition du SEMAC** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Annexe A - A.1**  **d) Un organisme d’inspection ne doit pas être lié à une entité juridique séparée agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l’installation, de l’acquisition, de la possession, de l’utilisation ou de la maintenance des objets inspectés par :**  un même propriétaire, sauf lorsque les propriétaires n’ont pas la capacité d’influer sur les résultats de l’inspection,  des personnes nommes par un propriétaire commun aux conseils d’administration ou leur équivalent dans les organisations, hormis lorsqu’ils exercent des fonctions qui n’ont aucune influence sur les résultats de l’inspection,  relever directement du même niveau supérieur de management, sauf lorsque cela ne peut pas influencer sur le résultat d’une inspection,  Note  : il est permis de relever du même niveau supérieur de management sur des questions autres que la conception, la production, la fourniture, l’installation, l’acquisition, la possession, l’utilisation ou la maintenance des objets inspectés | Les parties engagées ont la possibilité de modifier le résultat d’une l’inspection  Le risque est fonction de la structure juridique des entités , des activités et autres engagements financiers des propriétaires, des dirigeants, des représentants communs dans les organes de direction et de contrôles des entités. | **Probabilité**  nulle / faible / moyenne / forte | *Note : Les moyens de maitrise décrits doivent permettre de démontrer comment le risque identifié vis à vis des résultats de l’inspection est éliminée* |  |
| **Influence**  nulle / faible / moyenne / forte |

***🡪 Pour les associations ou coopérative, joindre le règlement intérieur et tous les documents fournissant les éléments sur les responsabilités du dirigeant sur la structure opérationnelle et vis-à-vis du conseil d’administration ou du bureau de l’association.***

**ORGANISME D’INSPECTION DE TYPE B**

**1 – Activités de l’organisme d’inspection**

**1.1 –** L’organisme d’inspection constitue-t-il une partie distincte et identifiable au sein de l’organisation dont il dépend ? *(§ 4.1.6 b))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

***🡪 Joindre un organigramme général de l’organisation ou tout autre document permettant de démontrer comment l’organisme d’inspection constitue une partie distincte et identifiable au sein de l’organisation***

**1.2 –** Les responsabilités du personnel d’inspection sont-elles clairement séparées de celles du personnel employé dans d’autres fonctions ? Si oui comment ? *(A.2 b))*

**1.3 –** Quels sont les références des documents décrivant l’organisation et les responsabilités en matière d’émission des rapports d’inspection au sein de l’organisation dont l’organisme fait partie (ou maison-mère)? *(A.2 b))*

**2 – Activités de l’organisme d’inspection**

**2.1 –** L’organisme d’inspection fournit-il des services d’inspection exclusivement à l’organisation dont il fait partie ? *(A.2 a))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

**2.2 –** L’organisme d’inspection exerce-t-il des activités incompatibles\* avec leur indépendance de jugement et leur intégrité en ce qui concerne les activités d’inspection ? *(A.2 c))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

**2.3 –** Le personnel de l’organisme d’inspection est-il engagé, au sein ou à l’extérieur de l’organisme d’inspection ou de l’organisation dont l’organisme d’inspection fait partie, dans des activités incompatibles\* avec leur indépendance de jugement et leur intégrité en ce qui concerne les activités d’inspection ? *(A.2 c))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

*\* En référence au point A.2 de l’annexe A de la norme NM ISO/CEI 17020 :2012, les activités incompatibles avec l’inspection sont la conception, la production, la fourniture, l’installation, l’utilisation ou la maintenance des objets inspectés.*

**ORGANISME D’INSPECTION DE TYPE C**

**1 – Organisation**

**1.1 –** L’organisme d’inspection est-il identifiable au sein de l’organisation dont il fait partie ? *(§ 4.1.6 c))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

***🡪 Joindre un organigramme général de l’organisation ou tout autre document permettant de démontrer comment l’organisme d’inspection constitue une partie identifiable au sein de l’organisation***

**1.2 –** L’organisme d’inspection a-t-il mis en place des dispositifs organisationnels et des procédures documentées permettant de garantir une séparation adaptée des responsabilités entre les activités d’inspection et les autres activités ? *(A.3 a))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

**1.3 –** L’organisme d’inspection a-t-il mis en place des dispositifs organisationnels permettant de garantir une séparation adaptée des comptabilités entre les activités d’inspection et les autres activités ? *(A.3 a))*

**🞏 OUI 🞏 NON**

Quels sont les références des documents décrivant les dispositions mises en place pour garantir ces séparations ?

**2 – Activités de l’organisme d’inspection**

**2.1 –** Les activités de conception, fabrication, fourniture, installation, service et maintenance et les activités d’inspection d’un même objet, sont-elles exécutées par la même personne ? *(A.3 b))*

**🞏 OUI 🞏 NON**